

VILLE DE RIORGES

N° 2_3

OBJET :

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 24 MAI 2018 - 20 h 30

LE MAIRE CERTIFIE

1. Que la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée, par extrait à la porte de la Mairie le 25 mai 2018.

2. Que le nombre des conseillers en exercice, au jour de la séance, était de 33 sur lesquels il y avait 24 membres présents, savoir :

Jean-Luc CHERVIN, *maire* ; Eric MICHAUD, Véronique MOUILLER, Nathalie TISSIER-MICHAUD, Nabih NEJJAR, Pascale THORAL, Alain CHAUDAGNE, Stéphane JEVAUDAN, *adjoints* ; Bernard JAYOL, Alain ASTIER, Gilles CONVERT, Roland DEVIS, Christian SEON, Michelle BOUCHET, Brigitte MACAUDIERE, Thierry ROLLET, Valérie MACHON, Elodie PINSARD-BARROCAL, André CHAUVET, Chantal LACOUR, Suzanne LACOTE, Martine LAROCHE-SZYMCZAK, Florence COLOMB, Jacqueline RUBLON, *conseillers municipaux*.

Absents avec excuses :

Martine SCHMÜCK, Jacky BARRAUD, *adjoints* ; Nicole AZY, Pierre BARNET, Isabelle BERTHELOT, Blandine LATHUILLIERE, Andrée RICCETTI, Guy CONSTANT, Patrice RIVOIRE, *conseillers municipaux*.

Absent sans excuses :

Secrétaire élu pour la durée de la session : Stéphane JEVAUDAN

A l'ouverture de la séance, M. le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée, le pouvoir écrit donné à un collègue par les conseillers municipaux empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMS DES MANDANTS	NOMS DES MANDATAIRES
Martine SCHMÜCK	Eric MICHAUD
Jacky BARRAUD	Michelle BOUCHET
Nicole AZY	Chantal LACOUR
Pierre BARNET	Alain ASTIER
Isabelle BERTHELOT	Véronique MOUILLER
Blandine LATHUILLIERE	Pascale THORAL
Andrée RICCETTI	Suzanne LACOTE
Guy CONSTANT	Jacqueline RUBLON
Patrice RIVOIRE	Martine LAROCHE-SZYMCZAK

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201840-20180524-2_3-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/06/2018

Affichage : 25/05/2018

Le Conseil Municipal a donné acte de ce dépôt.

FINANCES

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE 2017

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Eric MICHAUD, deuxième adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Jean-Luc CHERVIN, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° à l'unanimité –32 voix– (monsieur le maire ne prenant pas part au vote et s'étant retiré au moment de celui-ci) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		287 022.54	1 610 512.42		1 610 512.42	287 022.54
Opérations de l'exercice	9 687 309.13	12 151 729.73	4 561 661.93	4 777 020.80	14 248 971.06	16 928 750.53
TOTAUX	9 687 309.13	12 438 752.27	6 172 174.35	4 777 020.80	15 859 483.48	17 215 773.07
Résultats de clôture		2 751 443.14	1 395 153.55		1 395 153.55	2 751 443.14
Engagements non soldés			1 368 349.27	355 378.75	1 368 349.27	355 378.75
TOTAUX CUMULES		2 751 443.14	2 763 502.82	355 378.75	2 763 502.82	3 106 821.89
RESULTATS DEFINITIFS		2 751 443.14	2 408 124.07			343 319.07

COMPTE ANNEXE POUR LES RIVES DU COMBRAY
Budget annexe assujéti à la TVA

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		99.60	143 413.19		143 413.19	99.60
Opérations de l'exercice	151 858.64	151 885.13	344.19	214 501.40	152 202.83	366 386.53
TOTAUX	151 858.64	151 984.73	143 757.38	214 501.40	295 616.02	366 486.13
Résultats de clôture		126.09		70 744.02		70 870.11
Engagements non soldés			2 820.00		2 820.00	
TOTAUX CUMULES		126.09	2 820.00	70 744.02	2 820.00	70 870.11
RESULTATS DEFINITIFS		126.09		67 924.02		

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

Ont signé au registre tous les membres présents

Certifié,
 Riorges, le 31 mai 2018
 Le Maire
 Jean-Luc CHERVIN



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201840-20180524-2_3-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/06/2018

Affichage : 25/05/2018